

PRÉSENTS : M. CHEVALIER – P. PERRAULT – C. BERLAND – P. CIEZKI - M. VERNET – E. TRUCHET – G. GRENET - S. TOURNE – N. COQUIL – R. KERVAREC – M. DUPORT – R-M MARIETTE – R. THEFANY – M. FOLLET-JOLIVET – V. MATEUS – I. LAWSON – L. POMBAL – D. GALLÉ – N. OUANIS

EXCUSÉS : E. LE CORRE pouvoir à M. CHEVALIER - B. GAUTHER pouvoir à C. BERLAND - V. ALLARD pouvoir à D. GALLÉ

ABSENTS : N. MALPAUX – G. CONIL – S. MIGNON – A. GARCIA

A été élu secrétaire de séance : Denis GALLÉ

## **I. INFORMATIONS :**

**1. Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

- 20/11/2019 - Cession d'une concession de terrain dans le cimetière communal - NAIT MOHAND - 30 ans – N° 20903 - DCS\_079\_11\_19
- 20/12/2019 - Cession d'une concession de terrain - JEANNOT – 30 ans – N° 21103 - DCS\_085\_12\_19
- 21/01/2020 - Fourniture de pièces complémentaires pour la traçeuse des terrains de foot pour l'année 2020 - Entreprise PHM - DCS\_002\_01\_20
- 24/01/2020 - Traitement contre les chenilles processionnaires et autres insectes pour l'année 2020 – Entreprise INTER GUEPE - DCS\_003\_01\_20
- 03/02/2020 - Vérification des extincteurs des bâtiments communaux pour l'année 2020 – Entreprise APS SERVICES DCS\_004\_01\_20
- 03/02/2020 - Vérification des trappes de désenfumage des bâtiments communaux pour l'année 2020 – Entreprise APS SERVICES - DCS\_005\_01\_20
- 05/02/2020 - Contrôle annuel des équipements sportifs et récréatifs pour les années 2020 à 2022 – Entreprise SOLEUS - DCS\_007\_02\_20
- 07/02/2020 - Don d'ouvrages au profit de l'Association Sportive et Culturelle de Lainville en Vexin - DCS\_008\_02\_20
- 07/02/2020 - Don des produits de la vente libre d'ouvrages au profit du téléthon édition 2019 - DCS\_009\_02\_20
- 12/02/2020 - Cession d'une concession de terrain dans le cimetière communal - CAILLERET – 30 ans – N° 1908 - DCS\_010\_02\_20
- 13/02/2020 - Cession d'une concession de terrain dans le cimetière communal - LOISELET – 30 ans – N° 21104 - DCS\_011\_02\_20

## **II. DÉLIBÉRATIONS :**

**1. (D\_006\_03\_20) : Compte-rendu de la séance du 3 février 2020  
(Rapporteur : Martine CHEVALIER)**

Le Conseil : après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance en date du 3 février 2020.

**2. (D\_007\_03\_20) : Bilan des cessions et acquisitions 2019  
(Rapporteur : Martine CHEVALIER)**

Le Conseil : après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le bilan 2019 des acquisitions et cessions immobilières qui est à néant.

**3. (D\_008\_03\_20) : Compte de gestion 2019 (Rapporteur : Corinne BERLAND)**

Le Conseil : après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte de gestion 2019 pour la commune.

**4. (D\_009\_03\_20) : Compte administratif 2019 (Rapporteur : Martine CHEVALIER)**

Le Conseil : après en avoir délibéré, adopte le compte administratif 2019 de la commune au vu du document intégral joint à la convocation papier ou dématérialisé.

- 21 pour
- 1 abstention (E. Le Corre pouvoir à M. Chevalier)

**5. (D\_010\_03\_20) : Affectation des résultats de 2019 (Rapporteur : Corinne BERLAND)**

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter le résultat 2019 comme suit :

- Affectation du résultat d'investissement à hauteur de 250 435.38 € à la section d'investissement.
- Affectation du résultat de fonctionnement à hauteur de 111 629.90 € à la section d'investissement.
- Affectation du résultat de fonctionnement restant, soit 363 448.22 € à la section de fonctionnement.

**6. (D\_011\_03\_20) : Ventilation des Attributions de Compensations 2020 (Rapporteur : Corinne BERLAND)**

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ventiler les Attributions de Compensation 2020 entre la section de fonctionnement et la section d'investissement, comme suit :

<i>Attributions de Compensation Fonctionnement</i>	<i>Attributions de Compensation Investissement</i>	<i>TOTAL</i>
552 193 €	- 138 292 €	413 901 €

**7. (D\_012\_03\_20) : Subvention aux associations 2020 (Rapporteur : Patrick CIEZKI)**

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité l'attribution des subventions aux associations pour 2020 selon le détail ci-dessous :

- 20 pour
- 2 abstentions (M. Chevalier, E. Truchet)

- Amicale des pompiers = 130 €
- AIPEI primaire = 205 €
- ALJI = 2 800 €
- ASI = 28 300 €
- Les chasseurs = 720 €
- Le Club Amitié = 700 €
- COS = 7854 €
- FCPE collège = 130 €
- FNACA = 300 €
- Karaté shin Issou = 3 000 €
- Musique à Issou = 9 600 €
- UNSS Cartier = 200 €
- Issou Band Management = 100 €

**8. (D\_013\_03\_20) : Constitution d'une provision pour risque – contentieux sur les attributions de compensation 2017 (Rapporteur : Corinne BERLAND)**

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la constitution d'une provision semi-budgétaire pour risques et charges financières à hauteur de 29 964.24 € au compte 68 correspondant.

**9. (D\_014\_03\_20) : Modification du tableau des effectifs communaux (Rapporteur : Martine CHEVALIER)**

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- créer un poste AN/2020/1 d'Animateur Territorial et un poste S/2020/1 d'Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle, à compter de ce jour,
- dire que les conséquences financières de ces créations seront insérées dans le budget primitif de la commune pour l'exercice 2020.

**10. (D\_015\_03\_20) : Budget primitif 2020 (Rapporteur : Corinne BERLAND)**

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget primitif de la commune 2020 au vu du document intégral joint à la convocation papier ou dématérialisée

**III. QUESTIONS DIVERSES**

**La séance est levée à 20h40**